

Création du fichier ZIP pour la transmission des documents d'arpentage

Cette procédure a pour objectif de présenter la marche à suivre afin de créer le fichier compressé (.zip) qui contiendra l'ensemble des documents d'arpentage à transmettre au Bureau de l'arpenteur général du Québec.



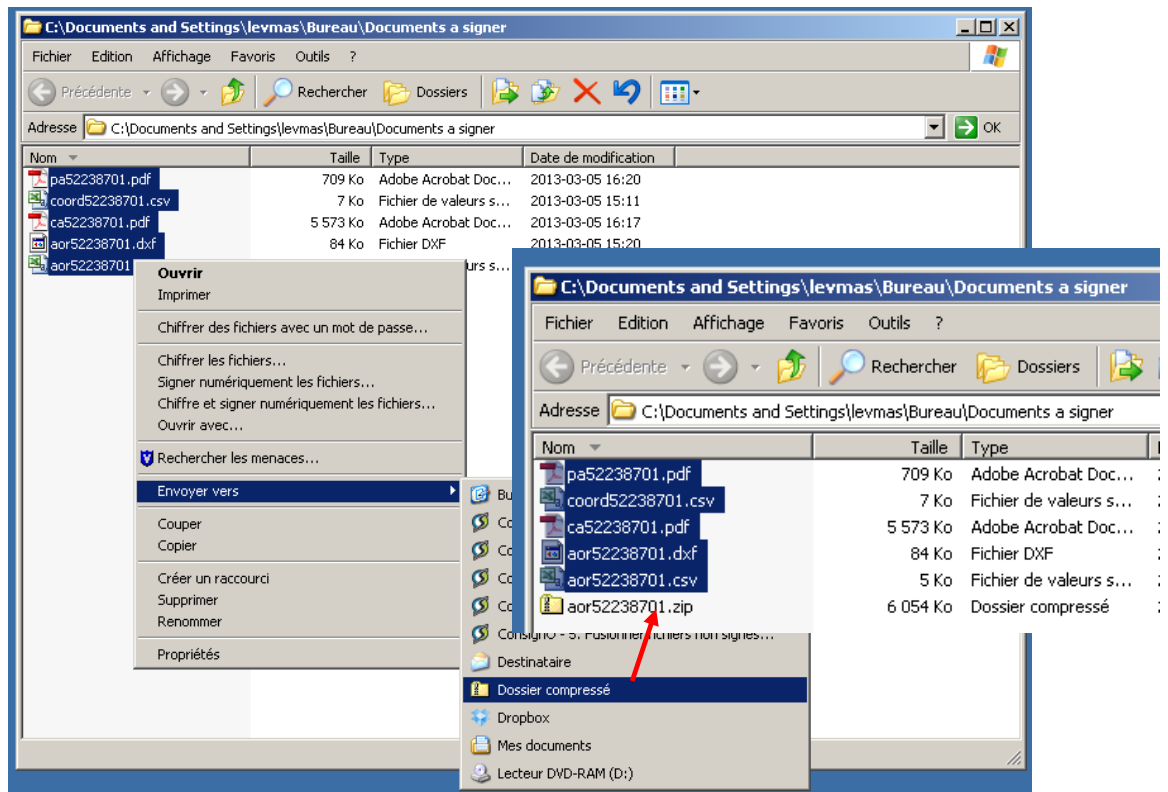
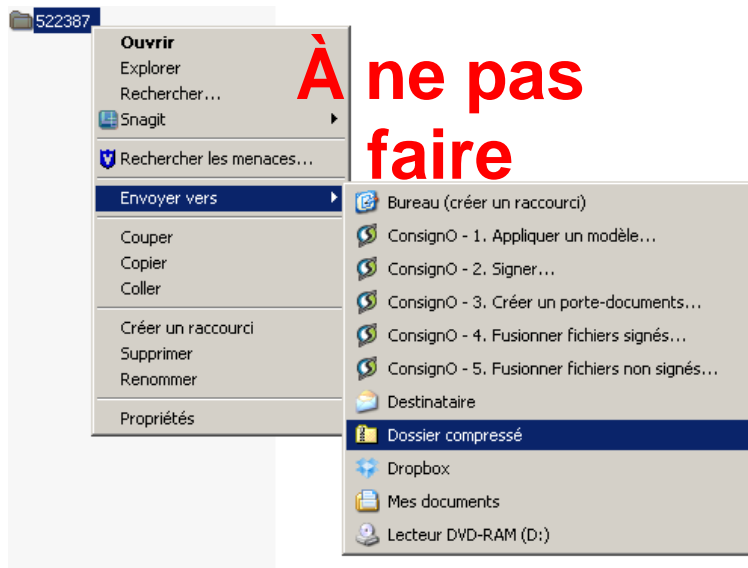
Avant de procéder à la création du fichier .zip, assurez-vous :

- d'avoir signé numériquement tous les documents requis, tel qu'indiqué au chapitre 13 des Instructions générales d'arpentage;
- d'avoir nommé les fichiers selon la nomenclature appropriée, tel qu'indiquée au chapitre 12 des Instructions générales d'arpentage.

1. Créer un fichier compressé (.zip) qui contient l'ensemble des documents d'arpentage à transmettre au Bureau de l'arpenteur général du Québec (BAGQ).



Attention! Assurez-vous de créer le fichier compressé (.zip) à partir d'une sélection de l'ensemble des fichiers à transmettre et non par une sélection du répertoire qui les contient.



2. Renommer le fichier .zip afin qu'il respecte la nomenclature « dddddd.zip » où dddddd représente le numéro de dossier BAGQ.

